

NOTICE SOMMAIRE

A GIVORS (69700)

SWAN



Réalisé par la SCI GIVORS MARTYRS



NEXITY
66 quai Charles de Gaulle
Cité Internationale 69463 LYON cedex 06

DESCRIPTION GENERALE DU PROGRAMME

La SCI GIVORS MARTYRS se propose d'édifier sur le terrain sis au 5 Quai des MARTYRS du 18 Février à GIVORS un ensemble immobilier de 45 logements de typologie variée, de facture contemporaine, avec des logements répartis sur 1 bâtiment et représentant une surface de plancher de 2 525 m² environ.

Logements intermédiaires en R+4 + atique comprenant 45 appartements

Les appartements en RDC sont surélevés d'environ 1m20 par rapport au niveau de la rue.

Les logements bénéficient tous, de balcons ou terrasses extérieures avec une bonne orientation.

Ils ont leur place de stationnement au sous-sol ou en extérieur, avec accès direct par ascenseur et accès piéton par escalier.

« Niveau de performance énergétique de l'immeuble : RT2012 »

DESCRIPTION DES PRESTATIONS D'ENSEMBLE

GROS OEUVRE

Fondations Semelles en béton armé, ou radier, ou pieux (suivant adaptations liées à la nature du sol et l'étude de l'ingénieur béton) au droit des piliers isolés et murs suivant indications de l'ingénieur béton.

Exécution d'un dallage en béton armé, ou dalle portée, ou radier épaisseur suivant étude de l'ingénieur béton (surfaçage manuel) au droit des garages.

Sous-sol En béton banché ou maçonnerie suivant étude de l'ingénieur, livrés bruts de décoffrage destinés à rester en l'état.

Murs de refend En béton banché, suivant étude de l'ingénieur, devant recevoir un enduit pelliculaire de type GS dans les étages.

Murs En béton armé épaisseur suivant BET structure ou en brique ou en thermo-pierre ou tout autre procédé innovant, isolation intérieure et / ou isolation extérieure, épaisseur suivant étude thermique.

Façades Intérieures Les murs de façades, côté intérieur des appartements, seront doublés d'un complexe isolant + plaque de plâtre, l'ensemble assurant l'isolation thermique.

Façades extérieures Les façades seront, ou doublées d'un complexe isolant, ou revêtues d'un enduit minéral ou peinture sur les parties courantes selon plans de l'Architecte.

Planchers Traditionnel en béton armé, coulé sur place, suivant étude de l'ingénieur en béton armé.

Sous-face plafond avec enduit pelliculaire GS.

Sur ce plancher sera exécuté un complexe comprenant un film isolant assurant l'isolation phonique, une chape pour les sols collés ou mortier de pose pour les sols scellés (carrelage).

Planchers sur locaux non chauffés : Idem ci-dessus avec isolation thermique réglementaire en sous-face et protection coupe-feu, uniquement sous les logements

Escaliers des parties communes : Encloisonnés en béton armé avec noyau central porteur.

TOITURE

Les toitures terrasse inaccessibles seront traitées par étanchéité avec protection en gravier

MENUISERIES EXTERIEURES

Fenêtres et portes-fenêtres en PVC, avec double vitrage isolant, ouvrants à la française

FERMETURES EXTERIEURES

Les fenêtres seront équipées de volets roulants en PVC, commande manuelle par manivelle ou sangle

SERRURERIE ET GARDE CORPS

Garde-corps métallique.

Lisse simple métallique.

Teinte selon colorimétrie de l'architecte

Localisation selon plans.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS APPARTEMENTS

MENUISERIES INTERIEURES

Blocs portes intérieures plane ou matricées avec huisserie métallique ou bois.
Béquilles et plaques de propreté en métal aspect brossé.

Portes palières des logements anti-effraction avec serrure 3 points et ergots anti-dégondage, cylindre type A2P*. Seuils à la suisse, joints iso-phoniques, microviseur « judas », poignée de tirage ou pommeau central.

PLACARDS

Portes coulissantes ou ouvrant à la française (pour les placards de dimension inférieure à 1 mètre), toute hauteur de teinte blanche, de type Sogal, Kendorrs ou similaire, Localisation selon plans.

CLOISONS INTERIEURES

Plaques de plâtre avec âme alvéolaire type Placoplan épaisseur 50 mm finie.

REVETEMENTS DES SOLS

Carrelages *Séjours, halls, dégagements, cuisines (et placards attenants à ces pièces) :*
Grès émaillé de dimensions 30x30 ou 33x33, pose droite sur mortier et isolant phonique, à choisir dans la gamme proposée par la SCI venderesse (GAMME 1). Plinthes assorties ou bois

Salle de bains, douche, WC (et placards et rangements ouvrants sur ces pièces)
Grès émaillé de dimensions 20x20 ou 30x30 ou 33x33, pose droite sur mortier et isolant phonique, à choisir dans la gamme proposée par la SCI venderesse (GAMME 1). Plinthes assorties ou bois

Parquet stratifié Chambres et placards attenants, avec plinthes assorties.

Balcons et loggias Dalles gravillonnées ou bois 50 x 50 posées sur plots.

REVETEMENTS DES MURS

- Faïences** ***Salles de bains,***
Revêtement en faïence couleur 20 x 20 ou 20 x 25, sur les 3 faces de la baignoire sur une hauteur de 2 m environ à partir du sol fini, habillage baignoire compris, à choisir dans la gamme proposée par la SCI venderesse
- Salles d'eau,***
Sur 2 ou 3 côtés autour du bac à douche, hauteur dito salle de bains, selon plans
- Peintures** ***Sur tous les plafonds,***
Enduit GS et peinture finition mate blanche ou projeté gouttelette.
- Sur les boiseries,***
Deux couches de peinture satinée de couleur blanc.
- Sur les murs de salles de bains, salles de douches et WC :***
Deux couches de peinture acrylique satinée blanche.
- Sur les murs des autres pièces de tous les logements (séjour, cuisine, entrée, chambre et dégagement),***
Deux couches de peinture acrylique satinée blanche.
- Sur les murs et plafonds des placards et rangements,***
Finition identique aux pièces attenantes.

SANITAIRES

- Salle de bains*** Appareils sanitaires de teinte blanche, avec robinetterie de type mitigeur à disque
Salle d'eau céramique, finition chromée.

Meuble vasque : plan en marbre de synthèse posé sur meuble (plusieurs coloris au choix), équipé de 2 portes ou caisson à roulette et munis de freins de fermeture. Finition des chants post formée. Miroir et bandeau lumineux à éclairage halogène basse tension.

Baignoire/douches, suivant plans : baignoire acrylique de 70x170 ou receveur de douche en céramique de 80x80

- WC*** Ensemble cuvette en porcelaine vitrifiée avec réservoir de chasse attendant et abattant double, mécanisme économiseur d'eau à double détente.

- Cuisine*** kitchenette dans les T1. Evier inox, 2 cuves et 1 égouttoir sur meuble mélaminé blanc pour les T2 et T3. branchement en attente pour les T4.

- Cuisine,*** un branchement en attente prévu pour un lave-vaisselle et un branchement équipé
Salle de bains pour lave-linge position selon plan
Ou salle d'eau

- Terrasses du rez de chaussée*** robinet de puisage

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE SANITAIRE

- Production de chauffage par chaudière individuelle GAZ et radiateur à eau chaude du T2 au T4.
Radiateur électrique et cumulus pour les T1.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Installation entièrement encastrée, conforme aux normes en vigueur.

Tableau de protection avec disjoncteur dans placard encastré.

Appareillage type : ESPACE d'ARNOULD ou similaire.

Hall :	point lumineux plafond, 1 prise 16 A + T.
Séjour :	5 prises 16 A +1 (1 par tranche de 4 m ²). 1 point lumineux en plafond. +1 prise 10/16 A en hauteur à proximité de la commande d'éclairage
Chambres :	3 prises 16 A + 1 et un point lumineux en plafond. +1 prise 10/16 A en hauteur à proximité de la commande d'éclairage dans la chambre accessibilité
Cuisine :	1 attente 32 A, 1 prise 20 A, 2 prises 16 A sur circuits indépendants pour les appareils ménagers, 6 prises 16 A dont 4 à hauteur (1.20m), 1 prise hotte, 1 point lumineux en plafond et un au dessus de l'évier. +1 prise 10/16 A en hauteur à proximité de la commande d'éclairage
Salle de bains Principale :	1 bandeau lumineux équipé au-dessus du plan vasque, 1 point lumineux en plafond, 1 prise 16 A en hauteur. +1 prise 10/16 A en hauteur à proximité de la commande d'éclairage
WC :	1 point lumineux en plafond. 1 prise 10/16 A en hauteur à proximité de la commande d'éclairage
Terrasse/balcon	1 prise 16A étanche

NB : le nombre de prises n'est pas contractuel mais sera conforme à la réglementation en vigueur, donc leurs nombres peut variés en fonction des pièces.

TERRASSES BALCONS LOGGIAS

- Forme de pente
- Dalle bois ou béton posées sur plots.

TELECOMMUNICATION

- Radio/TV : Raccordement au réseau hertzien par antenne collective en toiture, pour réception de la radio et de la télévision, compatible avec les chaînes TNT (démodulateur à la charge de l'acquéreur), une prise dans séjour et une prise dans la chambre principale.
- Téléphone : Conjoncteurs téléphones de type RJ45, implantation selon réglementation en vigueur.
- Porte : Chaque appartement est équipé d'un combiné vidéophone assurant le contrôle et l'ouverture du portail d'entrée de l'immeuble donnant sur rue. Sonnerie électrique de porte palière par bouton poussoir avec sonnette par ronfleur incorporé dans le disjoncteur.

VENTILATION

Chaque appartement est relié à une ventilation mécanique contrôlée collective, assurant le renouvellement d'air sans ouverture des fenêtres. Extraction par les pièces humides (cuisines, bains et toilettes) et entrées d'air depuis les pièces principales (séjour et chambres).

NB : le raccordement direct de la hotte sur le réseau collectif de ventilation n'est pas autorisé.

AMENAGEMENT DES PARTIES COMMUNES

ACCES & ASCENSEURS

Pour les logements desservis par un hall d'entrée, il sera installé un appareil desservant l'ensemble des niveaux à partir de chaque hall d'entrée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dispositifs de sécurité suivant les normes en vigueur
- Charge utile de 630 kg (8 personnes), vitesse de 1 m/s
- Cabine revêtement stratifié ou inox avec éclairage automatique, plafond diffuseur, miroir et barre d'appui
- Porte palière coulissante avec finition peinture à tous les niveaux et inox au rez-de-chaussée.
- Sol cabine avec carrelage de même nature que le hall du rez-de-chaussée.
- Indicateur de niveaux et annonce vocale.

CIRCULATIONS SOUS-SOL

- Rampe d'accès véhicules : dallage béton brut
- Circulation parkings : sols, murs, plafonds béton brut
- Circulation sas et paliers d'ascenseurs du niveau inférieur : sols et murs brut
- Plafonds : dalle béton brute de décoffrage avec isolant thermique le cas échéant
- Portes d'accès piéton: portes bois alvéolaires ou coupe feu conformément aux normes en vigueur
- Equipement électrique : points lumineux sur minuterie ou détection de présence dans les parties communes

STATIONNEMENTS

Murs en béton, bruts de décoffrage ; cloisons en agglomérés de béton plein jointoyés. Sols, murs et plafonds bruts.

Les garages boxés sont fermés par une porte basculante métallique, commande par tirage central, serrure de sûreté. Points lumineux par détection de présence dans les circulations.

Nota : Les garages sont susceptibles d'être traversés par des tuyaux et gaines nécessaires au bon fonctionnement des équipements de l'immeuble.

HALL D'ENTREE

Il fera l'objet d'une étude de décoration particulière par l'architecte et comprendra notamment :

- sols en revêtement carrelage posé sur mortier ou sol décoratif suivant projet final.
- murs : revêtement décoratif conforme aux prescriptions de la réglementation acoustique.
- portes d'entrées dans ensemble en acier laqué ou aluminium avec vitrage, gâche électrique incorporée ou ventouses, poignée de tirage ou bâton de maréchal.
- diffuseurs lumineux en plafond ou en appliques murale, commandés par minuterie ou détecteurs de présence, suivant projet final du décorateur.

BOÎTES AUX LETTRES

Modèle agréé à définir après étude de décoration de l'architecte.

PALIERS D'ETAGE

- Sols : revêtement carrelage posé sur chape et isolant phonique ou moquette selon étude acoustique.
- Murs : revêtement décoratif conforme aux prescriptions de la réglementation acoustique.
- Peinture en plafond ou faux plafond acoustique ou gouttelette fine, conformément à la réglementation.
- Portes d'escaliers : porte à âme pleine ou alvéolaire suivant normes
- Eclairage : diffuseurs lumineux en plafond ou en applique commandés par minuterie ou détecteurs de présence

Escaliers de service encloisonnés : marches, contremarches et sols des paliers : béton lisse avec peinture de sol ; murs et sous-faces escaliers projection type gouttelette ou peinture blanche.

ACCES

- Le bâtiment sera équipé d'un digicode et d'un pass VIGIK pour le service Poste
- Emetteur-récepteur radio (1 par garage et pk) commandant l'ouverture du portail automatique permettant l'accès des véhicules au sous-sol depuis la rue intérieur et du portail donnant sur rue.

EXTERIEUR

Aménagements des parties communes et privatives suivants plans de l'architecte.

NOTA

La présente notice définit les travaux qui seront exécutés dans l'immeuble. Il est précisé que les indications qui y sont portées, le sont sous réserve des dispositions suivantes :

- ❖ Seront admises de plein droit toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur (tels que déplacement de gaines techniques, soffite ou faux plafonds...) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur, en accord avec l'architecte.
- ❖ Les appareils ménagers éventuellement portés aux plans ne sont pas fournis et figurent exclusivement pour permettre le positionnement des prises électriques, arrivée d'eau et évacuation nécessaires.
- ❖ Le vendeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau, ou en cas de force majeure ou de cause légitime notamment :
 - règle administrative contraignante,
 - règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation d'activité d'une entreprise ou d'un fournisseur ou retard d'approvisionnement d'un matériau,
 - qualité insuffisante du matériau prévu ou livré et plus généralement, si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle disposition de prestation prévue.

Le tout à condition qu'il n'en résulte ni augmentation du prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur.

D'une manière générale, l'acquéreur ne pourra, en aucun cas, réclamer l'une des prestations prévues à la présente notice, dans la mesure où celle fournie par le vendeur correspond à une qualité réputée équivalente sur la base des informations données par l'architecte.

L'acquéreur reconnaît cette clause comme étant essentielle, sans laquelle le vendeur n'aurait pas contracté.

La notice détaillée déposée chez le Notaire prévaudra en cas de contradiction avec la présente.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Le projet pourra accueillir des logements destinés à l'accession ou à la location, et est appelé à intégrer des logements financés en PLS (Prêts Locatifs Sociaux) ou tout autres financements compatibles avec les exigences de la loi SRU.

AVERTISSEMENT

Les côtes des plans sont approximatives et pourront être légèrement modifiées pour les besoins de la construction ou autres.

Les marques, modèle et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont donnés à titre indicatif, le maître d'ouvrage se réserve à tout moment sur demande du Maître d'œuvre le droit de les remplacer par des équivalents, dans le cas de force majeure telle que défaillance des fournisseurs, cessation de fabrication, rupture de stock, impossibilité d'approvisionnement dans les délais compatibles avec l'avancement du chantier.

Les indications portées sur les plans de vente concernant l'emplacement des appareillages, tels qu'appareils sanitaires, pourront être modifiés suivant les impératifs techniques.

Les teintes de peinture et de matériaux des parties communes et privatives, des façades, la décoration des parties communes en général, l'aménagement des abords et le choix des plantations seront déterminés par le Maître d'œuvre après l'accord du Maître d'Ouvrage.

Les travaux faisant l'objet de la présente notice descriptive sont contrôlés par un bureau d'étude de contrôle agréé.

Il est convenu que le Maître d'œuvre pourra, avec l'accord du Maître d'Ouvrage, accepter de l'entreprise ou proposer de lui-même la modification ou l'adaptation de plans, prestations matériaux ou marques en les remplaçant par des choix techniques qu'il jugera au moins similaires, c'est-à-dire de caractéristiques équivalentes ou supérieures, notamment en raison des sujétions et impératifs techniques, administratifs, réglementaires ou esthétiques.

Il est expressément précisé que les prestations et matériaux liés à l'aspect extérieur de l'immeuble (par exemple tuiles, enduits et traitements des façades, menuiseries extérieures ...) ne seront arrêtés définitivement qu'en cours de chantier après accord éventuel de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Il est précisé que les mobiliers et/ou appareils ménagers susceptibles de figurer sur les plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et qu'ils ne sont pas fournis.

Il est précisé ici que les éléments d'équipements liés à l'entretien ou à la sécurité de l'immeuble (containers, extincteurs,...) sont à la charge exclusive de la copropriété.

Les éventuelles modifications techniques apportées au présent contrat, plan et descriptif contractuels, ne deviendront définitives qu'après acceptation du Maître d'œuvre.

Avant la livraison des appartements, il est procédé à un nettoyage sommaire des appareils sanitaires, vitres et revêtement de sols ; le nettoyage final étant laissé à la charge des copropriétaires.



CATALOGUE D'OPTIONS

avril 2014

SCI GIVORS MARTYRS

SWAN



Introduction

Vous faites l'acquisition d'un appartement ou d'une maison NEXITY et nous vous en remercions. Nous avons conçu pour vous un logement conciliant art de vivre et exigences réglementaires. Nous vous offrons la possibilité de personnaliser votre acquisition à travers les pages suivantes, en choisissant parmi de très nombreuses options.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'avancement des travaux conditionne la faisabilité des options: pensez à vérifier le stade d'avancement qui permet de retenir une option. En haut de chaque page du présent catalogue vous trouverez l'information. Hors délai, votre demande peut toutefois faire l'objet d'une étude particulière et payante.

Pour retenir des options, il vous suffit de noter sur le bon de commande (en dernière page) le numéro de l'option et son intitulé, ainsi que son prix et le montant total des options choisies. Il n'est demandé aucun frais de dossier sur votre choix d'options.

La demande d'options est possible à la réservation de votre logement ou après :

- Cas où la demande est faite à la réservation

Votre Conseiller Commercial établi avec vous le bon de commande de demande d'options. Le coût des options est pris en compte dans le montant total de votre acquisition et les options deviennent définitives dès validation du contrat par NEXITY.

- Remplissez le bon de commande vous-même en nous le retournant accompagné d'un chèque signé, à l'ordre de la SCI.

- Ou finalisez vos options avec le responsable de notre show room, uniquement au stade d'avancement « choix clients ».

Dès réception du bon de commande et du règlement, vous recevrez confirmation de la prise en compte de vos options.

Les travaux spécifiques demandés en options seront également mis en oeuvre si l'acte authentique d'acquisition est régularisé.

Par ailleurs, les personnalisations proposées dans ce catalogue ne sont pas exhaustives: d'autres modifications spécifiques peuvent être envisagées selon vos attentes. Elles font alors l'objet d'une demande de travaux modificatifs dont les conditions sont définies dans votre contrat de réservation.

Nous vous informons que les choix des matériaux et appareillages proposés font partis de gammes sélectionnées par Nexity . Ceux-ci pouvant être substitués par des produits au moins équivalents. Les photos présentées dans le catalogue sont non contractuelles.

Le prix des options sont exprimés toutes taxes comprises.

1 Fenêtre oscillo battant

Remplacement d'une fenêtre ouvrant à la française par une fenêtre oscillo battant.

192 € TTC



2 Volet roulant électrique avec télécommande radio

Fourniture et pose d'un moteur dans coffre de volet roulant.

Cette modification comprend :

- La motorisation du volet roulant
- L'adaptation du tableau abonné
- La fourniture d'une télécommande portable
- La pose encastrée de fourreaux aiguillés partant du tableau abonné et aboutissant au coffre
- Le passage des alimentations électriques dans les fourreaux.



- ▶ Télécommande radio pilotant à distance un volet (une télécommande par volet).

Pour la première baie
Par baie supplémentaire

576 € TTC
538 € TTC

- ▶ Plus value télécommande radio centralisée

Le système permet de commander indépendamment, ou tous ensemble les volets roulants d'une ou plusieurs pièces.

102 € TTC

3 Lave main droit WC, (suivant étude de faisabilité et respect de la réglementation handicapée)

Fourniture et pose d'un lave main droit 53*26 type Prima de chez Allia ou similaire, en porcelaine vitrifiée avec mitigeur eau froide et eau chaude, y compris fourniture et pose de deux rangs de faïence blanche de 20*20 cm, sur l'adossement du lave mains.

549 € TTC



4 Lave main angle WC, (suivant étude de faisabilité et respect de la réglementation handicapée)

Fourniture et pose d'un lave angle 34 x 34 type Ulysse de chez Porcher ou similaire, en porcelaine vitrifiée avec mitigeur eau froide et eau chaude, y compris fourniture et pose de deux rangs de faïence blanche de 20*20 cm, sur l'adossement du lave mains.

653 € TTC



5 WC suspendu, (suivant étude de faisabilité et respect de la réglementation handicapée)

Remplacement d'une cuvette WC par un WC suspendu de type Ulysse de chez Porcher ou équivalent. Fourniture et pose d'une cuvette suspendue en porcelaine vitrifiée blanche 52 X 36 cm Avec bâti support, double chasse et abatant double.

1536 € TTC



6 Plus value évier composite en remplacement de l'évier en inox

Fourniture et pose d'un évier en composite blanc type Franke ou similaire posé sur meuble deux ou trois portes, en remplacement de l'évier en inox. L'évier est composé de deux cuves, d'un égouttoir, et d'un mitigeur. Dimension : 120 x 60 cm.

96 € TTC



7 Plus value évier porcelaine en remplacement de l'évier en inox

Fourniture et pose d'un évier en porcelaine vitrifiée blanche type Romans de chez Allia ou similaire posé sur meuble deux ou trois portes en remplacement de l'évier inox.
L'évier est composé de deux cuves, d'un égouttoir, et d'un mitigeur.
Dimension : 120 x 60 cm.

154 € TTC



8 Prise de courant dans logement

Fourniture et pose d'une prise supplémentaire de courant (16A), disposition suivant réglementation.
La prestation comprend la réalisation du câblage et la modification du tableau.

154 € TTC



9 Prise télévision

Fourniture et pose d'une prise supplémentaire (avec un maximum de 3 prises TV dans le logement), disposition suivant réglementation.
La prestation comprend la réalisation du câblage et la modification du tableau éventuelle.

173 € TTC





10 Porte coulissante en applique en remplacement de la porte isoplane, (suivant étude de faisabilité)

Remplacement d'une porte de distribution intérieure isoplane à âme alvéolaire, par une porte coulissante isoplane en applique, comprenant :

484 € TTC

- une huisserie en sapin à feuillure ;
- une porte alvéolaire isoplane prépeinte largeur 80;
- un rail de suspension en partie haute avec cahe rail et une olive de guidage en partie basse
- une cuvette sans serrure à crochet.

11 Porte coulissante à galandage en remplacement de la porte isoplane, (suivant étude de faisabilité)

Remplacement d'une porte de distribution intérieure isoplane à âme alvéolaire, par une porte coulissante isoplane à galandage, comprenant :

1384 € TTC

- un bâti dormant en métal galvanisé de type « Scigno base » pour plaque de plâtre, ou similaire ;
- un ouvrant coulissant à âme alvéolaire sur rails métalliques ;
- une serrure bec de canne à condamnation ;
- une rosace type « Scigno », ou similaire.
- remplacement de la cloison alvéolaire de 50 par une cloison Placostyl de 100

Remarques :

Le remplacement des portes n'est possible que par un seul type de porte et toutes les portes du logement sont remplacées. Indiquer le nombre de portes de distribution dans le bon de commande et le multiplier par le prix unitaire.

12 Plan bar dans cuisine, suivant plan d'agencement prévisionnel

Mise en œuvre d'un plan bar en bois aggloméré entre la cuisine et le séjour, surface en mélaminé blanc de 60 cm de largeur, épaisseur 22 mm , supporté par une cloison en carreau de plâtre de 50 mm d'épaisseur, de 1.20 m de hauteur et de 1.20 m de longueur, y compris peinture sur mur, teinte blanche.

502 € TTC

13 Pose diagonale 30*30 ou 33*33 (séjour / cuisine / dégagement / placard attenant)



35 € TTC / m²

14 Plus value fourniture et pose de carrelage 40x40 ou 45x45

19 € TTC / m²

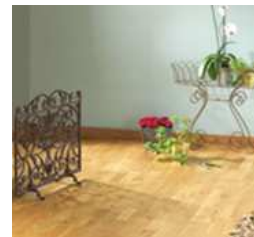
Fourniture et pose de carrelage grand format en remplacement des carrelages prévus initialement en base.

15 Parquet contre collé, yc plinthes assorties en remplacement du revêtement de sols stratifié

Fourniture et pose d'un parquet contrecollé de la gamme Phyléa de chez CFP, ou similaire, en remplacement du revêtement stratifié prévu en base.

77 € TTC / m²

Uniquement pièces sèches



16 Parquet contre collé, yc plinthes assorties en remplacement du revêtement de sols carrelage 30*30 ou 33*33

Fourniture et pose d'un parquet contrecollé de la gamme Phyléa de chez CFP, ou similaire, en remplacement du revêtement sol carrelage 30*30 ou 33*33 prévu en base.

38 € TTC / m²

Uniquement pièces sèches



17 Paroi baignoire

288 € TTC

Fourniture et pose d'un pare baignoire rabattable pour baignoire type Ideal Standard modèle EASY, ou similaire, formé d'un panneau mobile sur 180°, verre trempé transparent, profilé blanc.

Longueur : 80 cm

Hauteur : 150 cm

Indiqué dans la commande si côté droit ou gauche de la baignoire.

OPTIONS A RETENIR AU PLUS TARD AU STADE CHOIX CLIENTS



MEUBLE GOLD

"Cette collection propose un subtil équilibre entre modernité et élégance qui lui confère un caractère intemporel garant d'une séduction toujours actuelle. C'est aussi une profusion d'espace de rangement optimisé avec une palette de matières et de finitions sublimes"

Scalabilité Nexity



> MOBILIER DE SALLE DE BAINS AVEC ROBINETTERIE GROHE

2 tiroirs coulissants avec amortisseurs
Poignées en aluminium anodisé
Vasque en marbre de synthèse, dessinée pour Nexity, certification CE
Applique halogène conforme à la norme CE
Armoire haute avec miroir et tablette
Mitigeur Eurosmart GROHE, certification NF



> 6 FINITIONS AU CHOIX

3 Coloris laqués



blanc taupe rouge

3 Finitions bois



chêne anglais chêne graphite noyer brun

> COMPLÉMENTS

Tablier de baignoire démontable, assorti au meuble



chêne graphite



taupe



noyer brun

Meuble en mélaminé laqué ou mélaminé décor bois hydrofuge

Largeur 800 mm x profondeur 500 mm

2 tiroirs coulissants avec amortisseurs

Poignées en aluminium anodisé

Vasque en marbre de synthèse, dessinée pour Nexity, certification CE

Grande applique halogène classe 2, IP 44 conforme à la norme CE

Armoire haute avec miroir et tablette

Mitigeur Eurosmart Grohe, ou similaire, certification NF

Fourniture et pose du meuble Gold largeur 80 cm en remplacement du meuble Premium 80 cm

149 € TTC

